

Yamcheltorah

Pour la Réfoua Chéléma de Yitshak Ben Chimone, David ben Messaouda, Haïm ben Esther, Rav Moché Ben Raziel, Chimone Ben Messaouda, Aaron Ben Hanna, Audrey Bat Étoile



Pour l'élévation de l'âme de Yéhouda Ben David, Chimone Ben Yitshak et Hanna Bath Esther



Pour le zivoug de Sarah bat Avraham, azriel ben Sarah et David ben Julie

Résumé de la Paracha



La paracha de ki tissa débute par un appel au mahatsit hachékel (un demi chékel) que chacun des hommes âgés de vingt ans et plus devait donner afin de permettre un recensement du peuple d'Israël. L'argent ainsi récolté, servait également pour l'achat des offrandes quotidiennes du michkan. Hachem ordonne ensuite à Moshé de confectionner l'huile d'onction ainsi que l'encens, en lui détaillant les différents composants de ces derniers. Ayant terminé d'énumérer la liste de tous les ustensiles qui devaient servir dans le michkan, Hakadoch Baroukh Hou désigne Betsalel, fils de Ouri, accompagné d'Aholiab fils d'Ahisamakh, pour la conception de tous ces ustensiles. Du fait que toutes ces lois en dépendent, immédiatement après les règles de fabrication du michkan se trouvent l'injonction du chabbat et ses lois. C'est au terme de l'énumération de toutes les lois de la Torah, que Hachem remet à Moshé les deux tables de la loi et le quitte de façon tragique, car malheureusement, le peuple, durant l'absence de Moshé, commit une des fautes les plus marquantes de son histoire, le veau d'or, qui causa la destruction des tables de la loi par Moshé lui-même, horrifié de voir un tel spectacle. Cette grave faute rendit le peuple coupable de la peine capitale. Baroukh Hachem, par ses téfilot, Moshé Rabbénu parvint à nous sauver en intervenant par deux reprises auprès de Hachem et réussit à obtenir un pardon total allant même jusqu'à convaincre Hachem de résider parmi le peuple et lui confier de nouveau les tables de la loi.

Dans le chapitre 34, la torah dit :

כט /וַיְהִי, בְּרִדְתּוֹ מִלְּפָנֵי מֹשֶׁה מִהַר סִינַי, וַיִּשְׁנֵי לַחַת הָעֵדֻת בְּיָד-
מֹשֶׁה, בְּרִדְתּוֹ מִן-הַהָר; וּמִלְּפָנֵי לֵא-יָדַע, כִּי קָרַן עוֹר
פָּנָיו--בְּדַבְּרוֹ אִתּוֹ

29/ Or, lorsque Moshé redescendit du mont Sinai, tenant en main les deux tables du Statut, il ne savait pas que la peau de son visage était devenue rayonnante lorsque Dieu lui avait parlé.

ל /וַיִּרְא אֶהָרֶן וְכָל-בְּנֵי יִשְׂרָאֵל, אֶת-מֹשֶׁה, וְהִנֵּה קָרַן,
עוֹר פָּנָיו; וַיִּירָאוּ, מִגִּשְׁתּוֹ אֵלָיו

30/ Aaron et tous les bné-Israël regardèrent Moshé et voyant rayonner la peau de son visage, ils n'osèrent l'approcher.

לא /וַיִּקְרָא אֲלֵהֶם מֹשֶׁה, וַיָּשָׁבוּ אֵלָיו אֶהָרֶן וְכָל-הַנְּשֹׂאִים
בְּעֵדָה; וַיְדַבֵּר מֹשֶׁה, אֲלֵהֶם

31/ Moshé les appela, Aaron et tous les phylarques de la communauté se rapprochèrent de lui et Moshé leur parla.

לב /וְאַחֲרֵי-כֵן נִגְשׂוּ, כָּל-בְּנֵי יִשְׂרָאֵל; וַיִּצְוּם--אֶת כָּל-
אִשְׁרֵי דִבְרֵי יְהוָה אִתּוֹ, בְּהַר סִינַי

32/ Ensuite s'avancèrent tous les bné-Israël et il leur transmit tous les ordres qu'Hachem lui avait donnés sur le mont Sinai.

לג /וַיַּכֵּל מֹשֶׁה, מִדְּבַר אֱתָם; וַיִּתֵּן עַל-פָּנָיו, מִסּוּהָ
33/ Moshé, ayant achevé de parler, couvrit son visage d'un voile.

Concernant cette luminosité du visage de Moshé, le midrach (midrach rabba, chemot, chapitre 47, alinéa 6) apporte plusieurs opinions. Arrêtons-nous sur celle de Rabbi Yéhouda Bar Na'hman. D'après lui la lumière du visage de Moshé est issue des restes d'ancre provenant de l'écriture de la torah. Ces derniers se sont étalés sur son visage lui accordant la propriété de briller. Cette assertion nous amène à la réflexion. Il faut avoir à l'esprit que le sefer torah dont la midrach nous narre l'écriture est littéralement la torah que Moshé est monté prendre dans le ciel. Il s'agit donc d'Hachem qui, avec Sa plume, écrivait la torah avant de la transmettre à Moshé. Du surplus d'ancre est née la lumière du visage de Moshé.

Avant d'aller plus loin, tentons de détailler d'avantage. De quoi parlent nos maîtres lorsqu'ils évoquent un surplus d'ancre ? Il est évident qu'un scribe ne peut prévoir la quantité précise d'ancre nécessaire à son ouvrage et de fait, doit en prévoir plus justifiant d'un reste. Mais nous parlons ici du Maître du monde. Qu'Il utilise de l'ancre surprend déjà, mais qu'Il ne puisse prédire la quantité requise semble invraisemblable. De quoi parle-t-on réellement ?

Deux avis similaires se dégagent pour justifier cet écart, tous deux traitent de la modestie de Moshé. À deux reprises, nos sages précisent que Moshé est intervenu sur la calligraphie de la torah ou sur son orthographe. Il s'agit de deux moments où la torah fait son éloge et Moshé tente de la minimiser. La premier concerne le premier mot du troisième livre de la torah, le fameux « ויקרא (Hachem) a appelé (Moshé) » dont la dernière lettre est écrite en format réduit par Moshé. Cela se justifie par le fait que ce mot témoigne de l'affection dont Moshé jouissait vis-à-vis d'Hachem. De tels égards gênent Moshé c'est pourquoi il diminue la portée du texte en réduisant le « א aleph » final du mot pour nous amener à lire « ויקר (Hachem) est apparu » témoignant l'aspect

fortuit de ce dévoilement, comme un noble qui passerait par hasard devant Moshé. L'écriture en modèle réduit de cette lettre a « permis » l'économie d'une goutte d'ancre. Le deuxième endroit où nous trouvons une démarche similaire concerne le verset suivant (Bamidbar, chapitre 12, verset 3) : « וְהָיָה מִוֶּשֶׁה עֵינָיו מְאֹד--מְכֹל, הָאָדָם, אֲשֶׁר, עַל-פְּנֵי הָאֲדָמָה Or, cet homme, Moshé, était fort **humble**, plus qu'aucun homme qui fût sur la terre. » Le mot en gras devrait s'orthographier avec une lettre supplémentaire « עֵינָיו », mais là encore, Moshé tente d'atténuer l'éloge faite par la torah et minimise ses qualités en supprimant une lettre. Les deux interventions de Moshé sur le texte de la torah sont celles qui justifient d'un résidu d'ancre dans la quantité normalement requise. Ce reste servira à sanctifier son visage le rendant étincellant.

Cela nous amène à pousser le raisonnement plus loin. Ce que nous venons d'évoquer semble indiquer une altération de la torah. Dans le premier cas, cela ne choque pas, car le texte est finalement préservé, seul le format d'une lettre change. Par contre, le deuxième cas indique clairement la suppression d'une lettre de la torah, comme si Hachem avait modifié le texte d'origine, chose invraisemblable. Plus encore, pourquoi cette ancre se manifeste-t-elle sur le visage de Moshé sous forme de lumière ?

Tentons d'éclaircir cela au travers d'un autre midrach qui traite du sujet (midrach rabba, dévarim, chapitre 3, alinéa 12) : « Reich Lakich a dit : au moment où il a écrit la torah, Moshé a pris la luminosité de sa face. Comment ? Reich Lakich a dit : la torah donnée à Moshé avait une peau de feu blanche et son écriture était de flamme noire. Sa signature était de feu et son couvrant aussi. En écrivant il essuyait l'ancre sur ses cheveux et de là est apparue la splendeur de sa face. »

Rav Zéév Wolf (dans son commentaire

sur le midrach) explique que l'écriture enflammée dont nous parle le midrach est comparable à celle d'un sefer torah normal, dont la peau est blanche et l'ancre est noire. Il s'agit donc simplement de la version céleste du sefer torah. C'est pourquoi le **'Ets Yossef** précise que les flammes dont nous parlons évoquent la puissance d'une torah parfaitement dévoilée, au travers de l'écriture, de la transmission orale ainsi que de tous les secrets qu'elle contient.

Il y a donc une sorte de relation qui se crée entre ce que Moshé observe dans le ciel au moment où il rédige la torah et le résultat terrestre. C'est justement là qu'intervient un point très important de notre réflexion. Nos maîtres remarquent que la lueur du visage de Moshé est absente lors du don des premières tables et apparaît seulement avec les deuxièmes tables. Pourtant les premières sont sensées être plus saintes, pourquoi alors n'est-ce qu'au deuxième don que le visage de Moshé subit cette transformation ?

Le **Chem Michmouël** (sur chémot, parachat ki tissa, année 673) explique la différence fulgurante entre les deux fois où Moshé reçoit les tables de la loi. Lors du premier don, les bné-Israël sont de retour au niveau d'Adam avant qu'il ne soit contaminé par le serpent. Dès lors, la lumière qu'ils parviennent à percevoir leur permet, à la simple lecture du texte des tables, de déduire tous les secrets de la torah, d'en interpréter tous les détails, d'en extraire toutes les lois ! La torah réapparaît dans sa configuration d'origine. Seulement, lors du deuxième don, après que le peuple ait fauté, une telle performance n'est plus de mise, la torah apparaît comme un simple texte, la lumière qui en jaillit n'est plus assez puissante pour pénétrer toutes les merveilles qui se cachent dans le texte. La torah orale redevient nécessaire pour expliquer sa jumelle écrite.

Une conséquence importante se dégage. Il existe dorénavant une différence entre ce qui

est dévoilé et ce qui ne l'est pas. Le texte simple est relativement obscur et c'est à l'homme de le pénétrer pour en saisir la substance. Cela se fera nécessairement par l'intermédiaire d'un maître, d'un rav chargé de nous expliquer le sens à donner au texte. Jusque là, tout le peuple était en mesure de déchiffrer d'un simple regard, tandis que maintenant cette étude passe par le biais d'un homme chargé de transmettre son savoir. Mais un détail est à noter. Cet enseignement fourni par le rav reflète les paroles d'Hachem, ce n'est pas le maître qui innove, il ne fait que transmettre le message. C'est en ce sens que **Rabbénou Bé'hayé** justifie l'expression du visage de Moshé. Initialement inutile, cette dernière devient nécessaire suite à la faute, car alors, personne n'a accompagné Moshé dans le ciel pour attester de l'authenticité de son enseignement. La lumière vient ici témoigner que les paroles de Moshé, ses enseignements et ses explications, proviennent bien du Maître du monde. Il n'est que le vecteur de transmission et non l'émetteur.

C'est pourquoi, le **'Ets Yossef** (sur le premier midrach que nous avons cité) précise que l'ancre restée en trop correspond au sens non dévoilé de la torah, ce que le texte n'explique pas. Cela fait bien référence au travail du maître chargé de compléter les informations contenues dans le texte simple. De fait, au sens propre du terme, le fait qu'il reste de l'ancre atteste d'une diminution de la torah, d'une perte d'information, que seul le rav peut compléter.

Suite à notre propos, il n'est pas anodin de noter que c'est sur les termes de la modestie qu'interviennent les modifications. Moshé s'amointrit lorsque la torah le met en avant. Cela est justifié car il ne faut surtout pas penser qu'il est l'auteur des enseignements oraux qu'il fournira au peuple. Moshé s'efface pour laisser en quelque sorte place à Hachem, pour que le Maître du monde s'exprime à

travers lui. Cette idée est renforcée par la démarche de Moshé qui n'ôtait son voile que pour transmettre la parole d'Hachem. Le reste du temps, il ne cherchait pas à manifester son visage rayonnant.

Il s'agit là de la façon de nos sages de rayonner sur le klal Israël. Jamais ils ne cherchent à placer leur envie ou leur vision personnelle. Ils ne cherchent qu'à trouver et exprimer la

volonté d'Hachem. Yéhi ratsone que leur lumière nous éclaire à jamais et fasse revenir l'ensemble du peuple hébreu dans les bras de Son Créateur.

Chabbat Chalom.

Y.M. Charbit

=====
=====
=====
**Pour offrir un feuillet pour l'élévation de l'âme
ou la réfova chéléma d'un proche, contactez-
nous à l'adresse mail :**

yamcheltorah@gmail.com



Association à but culturel, habilitée à
délivrer des reçus CERFA.

Retrouvez l'ensemble de nos contenus sur www.yamcheltorah.fr .
Pour recevoir le dvar torah toutes les semaines, inscrivez-vous à la newsletter.

Ce feuillet nécessite la guénizah. Ne pas porter durant chabbat !